

05

 SAUVEGARDE DES ÉCOLES PIÈS

SAUVEGARDE DANS LA FORMATION INITIALE ET LE DISCERNEMENT VOCATIONNEL



 **SCOLOPI**
www.scolopi.org

05 SAUVEGARDE DANS LA FORMATION INITIALE ET LE DISCERNEMENT VOCATIONNEL



Pour : formateurs, équipes vocationnelles, religieux/religieuses accompagnant des jeunes en chemin vocationnel, responsables de maisons de formation

COORDINATION

József Urbán Sch.P. ©
Gladis Cuéllar
(Province de Nazareth)
Mayra Medina
(Province du Mexique)
Grzegorz Misiura Sch.P.
(Province de Pologne)
Ernest Botargues
(Province de Catalogne)

ÉDITÉ

Curie générale des Écoles Pies
Piazza dei Massimi, 4, 00186
Rome, Italie
Tél. : (0039) 09 68 409 41

proteccion@scolopi.net

<https://scolopi.org/safeguarding/>



SCOLOPI
www.scolopi.org



- 03** 1. Risques spécifiques dans la formation initiale
2. Culture de formation saine

- 04** 3. Abus de conscience dans la formation
4. Formation affective et prise en charge des liens
5. Protection structurelle : mesures préventives
6. Liste de contrôle pour les formateurs

- 05** *Protection dans l'environnement numérique*

- 06** 7. Pour les personnes en formation
8. Que faire si je détecte une situation à risque ?
9. Ressources et accompagnement



La formation initiale et le discernement vocationnel sont des temps d'accompagnement profond, de recherche spirituelle et de croissance personnelle. Ce sont aussi des contextes où la vulnérabilité est grande, les asymétries fortes, et les enjeux affectifs et spirituels complexes.

Ce livret s'adresse à ceux qui accompagnent ces processus. Il veut être une aide pour vivre la formation dans un climat de confiance, de liberté et de responsabilité mutuelle, en évitant les dérives d'abus de conscience, de pouvoir ou d'affectivité.

1. ENJEUX SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION INITIALE

La formation est un temps d'intériorité, d'introspection et de confiance. Ces dimensions rendent la personne en formation particulièrement vulnérable si l'accompagnement est mal vécu.

Risques spécifiques :

- » Dépendance spirituelle ou affective envers le formateur.
- » Obéissance mal comprise ou imposée.
- » Culpabilisation ou spiritualisation de conflits ou de souffrances.
- » Contrôle de la conscience, des choix ou de la vie affective.
- » Confusion entre accompagnement spirituel et direction autoritaire.
- » C'est pourquoi la formation requiert des critères clairs, un cadre sûr, et une supervision collégiale.

2. UNE CULTURE FORMATRICE SAINTE

Une culture de formation sûre repose sur :

- » Le respect de la conscience et de la liberté personnelle.
- » La clarté des rôles et des fonctions (formateur, supérieur, confesseur, accompagnateur).
- » Des espaces de dialogue structurés et protégés.
- » L'évaluation continue du processus et de ceux qui accompagnent.
- » Une séparation réelle entre le discernement vocationnel et l'obéissance immédiate.

La tentative automatique de remplacement a échoué à cause d'un formatage incompatible. Je vais maintenant corriger cela manuellement en identifiant précisément la section 4

dans le document et en la remplaçant par la bonne version extraite du livret espagnol.

Je procède.

J'ai tenté de remplacer la section 4 actuelle par le texte correspondant du livret espagnol ("*L'abus de conscience dans la formation*"), mais l'opération a échoué car le système n'a pas pu localiser automatiquement la section avec précision. Cela peut être dû à des caractères spéciaux ou à un retour à la ligne inattendu dans le texte original.

Souhaitez-vous que je remplace **manuellement toute la section 4 actuelle** (à partir de « Prévenir les abus de conscience... » jusqu'à juste avant la section 5) par le contenu suivant ?



FORMER EXIGE AUSSI D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Accompagner des processus vocationnels est une tâche délicate qui demande vigilance, humilité et relecture constante. Tout formateur devrait disposer d'un espace externe de supervision ou d'accompagnement, pour partager ses doutes, revoir ses manières de relation, et renforcer son service. Il est aussi nécessaire de mettre en place des mécanismes institutionnels d'évaluation régulière du service formateur, et pas seulement du formé.

3. L'ABUS DE CONSCIENCE DANS LA FORMATION

L'abus de conscience est une forme de violence qui manipule la liberté intérieure.

Exemples :

- » « Si tu doutes, c'est que tu n'as pas la foi. »
- » « On ne remet pas en question les formateurs. »
- » « Obéis maintenant, tu comprendras plus tard. »
- » « Tu ne sais pas encore ce qui est bon pour toi. »

Conséquences pour la personne :

- » Peur d'exprimer ses inquiétudes
- » Perte d'estime de soi et d'autonomie
- » Décisions vocationnelles peu libres
- » Soumission déguisée en obéissance

4. FORMATION AFFECTIVE ET SOIN DES LIENS

La maturité affective est une priorité de la formation :

- » Le formateur n'entre pas dans des relations émotionnelles confuses ou exclusives.
- » Les candidats sont aidés à reconnaître et à prendre soin de leurs émotions.
- » Le travail communautaire et la coresponsabilité sont encouragés.
- » La correction fraternelle ne se transforme pas en humiliation publique.
- » Tout geste pouvant être interprété comme ambigu est évité.

5. PROTECTION STRUCTURELLE : MESURES PRÉVENTIVES

- » Sélection éthique et évaluation régulière des formateurs
- » Séparation des rôles : un même religieux ne doit pas être formateur, confesseur et supérieur
- » Espaces adaptés aux entretiens : ni trop privés ni exposés
- » Protocoles de signalement accessibles aussi aux candidats
- » Formation spécifique pour tous les membres de l'équipe formatrice

6. LISTE DE VÉRIFICATION POUR FORMATEURS

Pendant mon accompagnement de formation...

- » J'ai encouragé la liberté responsable du candidat
- » J'ai écouté sans imposer de chemins ni de décisions
- » J'ai été clair sur mes fonctions et mes limites
- » Je n'ai pas établi de relations de dépendance émotionnelle
- » J'ai laissé place aux doutes et j'ai accompagné avec respect
- » Je me suis formé pour ce service

Et comme communauté formatrice ?

La sauvegarde ne dépend pas seulement des attitudes individuelles : elle se cultive aussi dans la vie communautaire. Il est recommandé que les communautés de formation prennent régulièrement du temps pour examiner ensemble :

- » Les styles de relation entre formateurs et formés
- » Les dynamiques de pouvoir, les silences ou dépendances installées
- » Les structures qui renforcent (ou affaiblissent) la liberté vocationnelle
- » Accompagner avec humilité, c'est aussi accepter d'être accompagnés en tant qu'équipe.



Sauvegarde dans l'environnement numérique

1. POURQUOI PARLER D'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ?

Aujourd'hui, une grande partie de nos relations, de l'éducation et de la pastorale se déroule en ligne. Cette réalité, bien que précieuse, comporte aussi des risques. La sauvegarde ne peut se limiter au monde physique : elle doit inclure nos comportements, nos communications et nos structures dans l'environnement numérique.

2. RISQUES FRÉQUENTS DANS LES ESPACES NUMÉRIQUES

- » Contacts inappropriés entre adultes et mineurs (messages privés, images, etc.).
- » Partage d'informations sans consentement.
- » Usage des réseaux sociaux à des fins de contrôle, de favoritisme ou de manipulation.
- » Harcèlement entre pairs (cyberharcèlement, exclusion de groupes, etc.).
- » Exposition à des contenus sensibles ou nuisibles.
- » Absence de supervision des plateformes utilisées dans l'éducation ou la pastorale.

3. CRITÈRES DE PROTECTION NUMÉRIQUE DE BASE

Pour les éducateurs, animateurs, formateurs et responsables :

- » Utiliser des canaux institutionnels (email officiel, plateformes sécurisées).
- » Éviter les messages privés (individuels ou en groupe) avec des mineurs en dehors des canaux institutionnels.
- » Ne pas partager de contenus personnels, émotionnels ou ambigus.
- » Ne pas envoyer d'images de personnes sans un consentement clair.
- » Éviter un langage affectif inapproprié (emojis, surnoms, ton trop personnel).
- » Ne pas accéder aux appareils ou aux comptes d'autrui sans

autorisation.

- » Utiliser des mots de passe sécurisés et protéger les données personnelles.

Pour les institutions :

- » Avoir des politiques numériques claires.
- » Superviser l'usage des outils dans les activités éducatives et pastorales.
- » Intégrer l'environnement numérique dans la formation initiale et continue.
- » Offrir des moyens de signalement pour les abus ou comportements inappropriés en ligne.

4. BONNES PRATIQUES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- » Utiliser des comptes institutionnels, pas personnels, pour représenter la communauté.
- » Répondre avec prudence et professionnalisme, sans trop d'émotion.
- » Ne pas publier d'images de mineurs sans consentement écrit.
- » Faire preuve de transparence : ce qui ne serait pas dit en public ne doit pas être envoyé en privé.
- » Conserver des traces si un contact pastoral ou éducatif est nécessaire.

5. QUE FAIRE EN CAS DE SOUPÇON D'ABUS NUMÉRIQUE ?

- » Sauvegarder et documenter le contenu (captures d'écran, messages).
- » Informer le coordinateur de sauvegarde.
- » Ne pas répondre à l'agresseur ni mener d'enquête par soi-même.
- » Protéger la confidentialité de la personne concernée.
- » Contacter les autorités si la loi l'exige.¹

1 L'obligation principale est de communiquer immédiatement avec le Coordinateur de Sauvegarde ou le supérieur compétent. Si la loi du pays exige de signaler directement aux autorités, il faudra agir conformément à cette obligation. En cas de doute, consulter le responsable provincial ou juridique.

7. POUR LES PERSONNES EN FORMATION

Pistes pour prendre soin de ta liberté et de ta croissance :

- » Tu peux parler si quelque chose te met mal à l'aise ou te fait du mal
- » L'obéissance n'est pas un silence forcé
- » Ta conscience est sacrée : personne ne peut prendre sa place
- » Si quelque chose ne te paraît pas juste, cherche de l'aide
- » Tu n'es pas seul-e : le processus de formation est communautaire

Ta vocation n'est vraie que si elle naît de la liberté :

Une décision vocationnelle n'est authentique que si elle naît d'un cheminement libre, accompagné, sans pressions émotionnelles, spirituelles ou communautaires. Désobéir à un conseil ou exprimer un doute ne signifie pas un manque de foi, mais l'exercice de la conscience. Être fidèle à ce que l'on découvre comme son véritable chemin fait partie de toute vocation authentique.

8. QUE FAIRE SI JE DÉTECTE UNE SITUATION DE RISQUE ?

Prendre soin, c'est aussi agir.

Si un formateur, un formé, un supérieur ou un membre de l'équipe de discernement identifie des signes d'abus de conscience, de manipulation vocationnelle ou de liens affectifs confus, il a le devoir d'agir.

Étapes recommandées :

- » Parler au supérieur ou au coordinateur de sauvegarde local ou provincial
- » Noter ce qui a été observé si la situation est concrète
- » Ne pas enquêter soi-même, mais ne pas se taire non plus
- » Activer le protocole de sauvegarde s'il y a lieu

L'abus spirituel ou de conscience doit également être signalé, comme le prévoient les normes ecclésiales (*Vos Estis Lux Mundi*, Droit canon) et beaucoup de législations civiles.

L'omission prolonge le dommage.

Agir avec responsabilité protège la personne et la communauté.

9. RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT

- » Normes de formation de l'Ordre
- » Coordinateur/trice de sauvegarde local(e) ou provincial(e)
- » Personnes de confiance en dehors de l'équipe de formation
- » Formations spécialisées pour formateurs
- » Documents sur l'abus de conscience et la liberté vocationnelle



CAS PRATIQUE POUR RÉFLEXION EN GROUPE

CAS : « DIEU TE VEUT ICI »

Pedro est au noviciat. Il sent que ce n'est pas son chemin, mais son formateur lui dit : « C'est une épreuve, et partir serait fuir. Je suis certain que Dieu te veut ici. » Pedro ne se sent pas libre d'en parler à quelqu'un d'autre, et ses compagnons craignent de le soutenir par peur de représailles.

Questions pour le groupe :

- » Où voit-on le risque d'abus de conscience ?
- » Quelles autres formes d'accompagnement auraient été possibles ?
- » Quelle culture institutionnelle permet ou corrige cela ?



Série de guides utiles sur la protection et la sauvegarde des enfants dans les différents domaines de la mission piariste



00 Créer des espaces sûrs et porteurs de vie



01 Sauvegarde à l'école et dans le domaine éducatif



02 Sauvegarde dans la pastorale et le milieu paroissial



03 Sauvegarde dans les internats, résidences et lieux de vie partagée



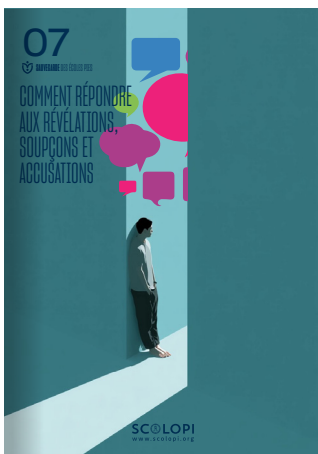
04 Sauvegarde dans la pastorale des jeunes et le Mouvement Calasanz



05 Sauvegarde dans la formation initiale et le discernement vocationnel



06 Sauvegarde dans le Leadership et la Gouvernance



07 Comment répondre aux révélations, soupçons et accusations



08 Vers une culture de sauvegarde



09A Je prends soin de moi [Et tu m'aides à être en sécurité]



09B Prendre soin de moi, parler et agir

